

Tadoussac, 8 mai 2024

Projet de création du parc national des  
Dunes-de-Tadoussac

Messieurs les commissaires,

Je tiens à exprimer par écrit mes préoccupations concernant le projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac. En tant que résident de Tadoussac, je suis intimement lié à cet endroit exceptionnel et m'y rends régulièrement. Au fil des années, j'ai suivi de près l'évolution de ce projet et j'ai participé activement à de nombreuses discussions et consultations à ce sujet.

Ce projet de parc national revêt une importance particulière pour moi, et j'ai défendu avec constance le respect de la vision de Monsieur Molson, qui consiste à préserver ce site tout en garantissant un accès gratuit aux habitants de Tadoussac. Cependant, je suis profondément préoccupé par l'approche actuelle adoptée par le promoteur et les orientations du projet.

Concernant le promoteur, le gouvernement du Québec envisage de confier la gestion du territoire à la SÉPAQ dans le but de créer un parc national. Toutefois, il est largement reconnu dans le domaine de la conservation que la SÉPAQ privilégie une approche axée sur la génération de revenus pour rentabiliser ses parcs nationaux. Cette orientation commerciale est incompatible avec l'objectif premier de conservation du site tel que souhaité par Monsieur Molson et de nombreux résidents de Tadoussac. De plus, les relations tendues par le passé entre les représentants de la SÉPAQ et les résidents de Tadoussac n'ont pas favorisé un climat de confiance.

En ce qui concerne le projet lui-même, malgré les interventions répétées des résidents mettant en lumière l'importance d'adopter une approche mesurée pour la création du parc, je constate que la proposition actuelle ne tient pas compte de cette préoccupation exprimée lors de chacune des consultations auxquelles j'ai participé. Les chiffres avancés dans le document d'information et lors des séances d'information, tels que l'investissement de 50 millions de dollars, la prévision de 130 000 à 140 000 visiteurs annuels, et les infrastructures envisagées comme 250 places de stationnement et 75 emplacements de camping, ne correspondent ni aux objectifs de conservation du site ni au bien-être des résidents.

Je propose donc de réduire l'ambition du projet et d'opter pour une approche progressive. Dans une première phase, il serait judicieux de limiter le nombre de places de stationnement à 100 en utilisant au maximum les infrastructures existantes. De plus, il serait préférable de ne pas proposer de camping ou d'autres formes d'hébergement dans les premières étapes du projet. Une fois que le gouvernement du Québec aura mieux évalué les impacts environnementaux, sociaux et économiques des visiteurs, il sera alors plus approprié d'envisager de nouveaux développements, tels que des campings ou des installations pour le vanlife, tout en garantissant une gestion harmonieuse du territoire.

En conclusion, il est manifeste que les résidents de Tadoussac ne se sentent pas suffisamment écoutés concernant leurs préoccupations, et les objectifs du projet actuel semblent en décalage avec leurs attentes légitimes. Votre rôle en tant que commissaires revêt une importance cruciale, car vos recommandations peuvent non seulement contribuer à restaurer l'harmonie sociale au sein de la communauté de Tadoussac, mais également à garantir une préservation authentique de ce territoire exceptionnel, tout en respectant la volonté initiale de Monsieur Molson.

Je vous remercie de prendre en considération ces éléments dans vos délibérations et recommandations au gouvernement du Québec.

Cordialement,

Pierre Beaufils